



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS

Paris, le 16/08/2021

**Élisabeth Borne
ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion**

se rendra à Nice (06)

**pour participer au « Big Tour »,
la tournée de la relance organisée par BPI France
et faire le point sur la mise en place du passe sanitaire
dans la restauration**

Mercredi 18 août 2021

Élisabeth Borne participera à l'avant-dernière étape du « Big Tour », la tournée de la relance organisée par la Banque publique d'investissement à travers toute la France pour valoriser les savoir-faire des entrepreneurs qui créent de l'emploi localement. La Ministre échangera ainsi avec des entrepreneurs de la région sur la situation économique et les dispositifs mis en place par France Relance pour soutenir l'emploi, notamment l'emploi des jeunes.

Au préalable, la Ministre se rendra dans des restaurants niçois pour échanger avec des professionnels du secteur sur la mise en place du passe sanitaire pour les clients, quelques jours après l'entrée en vigueur de la mesure qui s'appliquera également aux salariés des établissements recevant du public concernés au-delà du 30 août. Elle échangera également avec eux sur les tensions de recrutement du secteur.

Déroulé prévisionnel :

10h30 **Échange avec la direction et les salariés d'un restaurant sur la mise en place du passe sanitaire**
Le Liber'Tea - 9B rue de la Liberté – Nice (06)

Toute presse accréditée

10h55 **Table ronde avec les représentants locaux de l'hôtellerie-restauration et les professionnels du secteur sur la mise en place du passe sanitaire et les difficultés de recrutement**
Taverne Masséna – 25 rue Masséna – Nice (06)

Toute presse accréditée

11h35 **Point presse**
Taverne Masséna – 25 rue Masséna – Nice (06)

Toute presse accréditée

17h00 **Participation au « Big Tour », la tournée de la relance**
Quai des États-Unis – Nice (06)

Les demandes d'accréditation se font auprès de BPI France

Dispositif presse :

- Compte tenu de la situation sanitaire, le nombre de journalistes présents pourra être limité.
- Le port du masque sera obligatoire pendant toute la durée du déplacement.
- Accréditation pour la séquence « pass sanitaire » par retour de mail : pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

Secrétariat presse et communication :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Cabinet d'Élisabeth Borne

Mél : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr

127, rue de Grenelle

75007 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.